

L'Eveil Normand

28/05/2014

Annonces légales

**MAIRIES,
COLLECTIVITÉS,
ADMINISTRATIONS
ÉTABLISSEMENTS PUBLICS**

Publiez vos marchés dans cette rubrique

Soyez au rendez-vous des artisans et des chefs d'entreprises, qui consultent tous les mercredis les marchés de leur région

Marchés publics

Procédure adaptée

Communauté de communes de BROGLIE

Fourniture de voirie

PROCÉDURE ADAPTÉE

Déroulement de publication : 27 Euro.
Nom et adresse officielle de l'organisme acheteur : Communauté de communes du canton de BROGLIE, Lieu-dit 21270 BROGLIE, tel : 02 32 44 66 34.

Objet du marché : fournitures de voirie - Année 2014.

Type d'avis : avis d'appel public à concurrence.

Type de procédure : Procédure adaptée.

Cadre de marchés :

Lot 1 : Fourniture granulats pour travaux de remblai, de reprofilage et de revêtement en armes bitumées.

Lot 2 : Fourniture de 1600 tonnes de graviers lèvres 4/6.

Lot 3 : Fourniture de 2200 tonnes d'émulsion de bâtière à 69 %.

Support(s) de présentation :

<http://ecobroglie.marchepublics.com>

Date et heure limite des dépôts : Offre : 16 juin 2014 à 12 h 00.

Adjudications immobilières

Cabinet de Maîtres Yves RIDEL, Isabelle STEFANI, Richard DUVAL,
Gérald TREGUER, Avocats
361, rue Clément Ader - 27000 EVREUX.
Tél. 02 32 33 29 32 - Fax 02 32 38 32 07

A VENDRE

AUX enchères publiques
au plus offrant et dernier enchérisseur
Commerce de MENNEVILLE (Eure)

Avis aux personnes intéressées et diligentes de :

Le CRÉDIT FONCIER DE FRANCE, Société Anonyme au capital de 2 403 917 984 euros, inscrit au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le n° B 542 029 848, dont le siège social est à PARIS (75), 19 rue de la Paix, dans le 2^e arrondissement, dépose pour la vente à拍賣 (en vente à拍賣) à Paris (75), 19 rue de la Paix, dans le 2^e arrondissement, à la demande des propriétaires et diligences du Directeur de son Service de l'Immobilier commercial en cette qualité 4, quoi de Bercy - 52224 CHARENTON CEDEX.

Ayant Maîtres Yves RIDEL, Isabelle STEFANI, Richard DUVAL, Gérald TREGUER, pour avocats associés, dont le Cabinet est à EVREUX, 361 rue Clément Ader, et exerçant cette fonction près le Tribunal de Grande Instance d'EVREUX.

Il sera procédé le LUNDI 7 JUILLET 2014 à 10 h, à l'adjudication en l'audience du JUGE DE L'EXÉCUTION du Tribunal de Grande Instance d'EVREUX, au Palais de Justice, 4^{me} étage de Verdun, aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur, sur le tableau des procédures de vente dressé par Maîtres Yves RIDEL, Isabelle STEFANI, Richard DUVAL, Gérald TREGUER, Avocats poursuivant la vente de l'immeuble ci-après dénommé :

Une MAISON D'HABITATION située dans commune, Chemin du Pré Hardy, divisée en :

- rez-de-chaussée : salle à manger salon cuisine, une chambre, toilettes, salle de bain.

- étage : trois chambres.

Grande accolade, composant le lot n° 10 du lotissement dénommé "Clos Perrée" cadastré Hors "Le Pré Hardy Ouest" section ZC n° 64 d'une contenance de 6 a 02 ca.

MISE A PRIX : 52 000 euros

Le bien est occupé par les propriétaires.

Des visites peuvent être organisées sous le contrôle de la SCP JUAREZ HEC-TOUR DUPLOS, Maître de justice à NEUBOURG - Tel. 02 32 35 17 22.

Outre les charges classiques, les cotisations écologiques au titre des conditions de la vente dressé par Maîtres Yves RIDEL, Isabelle STEFANI, Richard DUVAL-Gérald TREGUER, et déposé au greffe du juge de l'exécution du Tribunal de Grande Instance d'EVREUX.

Le présent placard fait et rédigé par l'Avocat poursuivant soussigné, pour faire faire le public conformément à la loi.

EVREUX, le 20 mai 2014

Signé Yves RIDEL, Isabelle STEFANI, Richard DUVAL
Gérald TREGUER

NOTA : Les enchères ne seront reçues que par le maître des Avocats postulants exerçant près le Tribunal de Grande Instance d'EVREUX.

Pour consulter le détail des conditions de la vente et pour tous renseignements, vous pouvez écrire aux modalités de vente et quant aux conditions de vente des biens, s'adresser à :

Cabinet de Maîtres Yves RIDEL, Isabelle STEFANI, Richard DUVAL, Gérald TREGUER, Avocats associés, 361 rue Clément Ader - 27000 EVREUX - Tél. 02 32 33 29 32 - Fax 02 32 38 32 07

Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance d'EVREUX, 4 bis, rue de Verdun - 27000 EVREUX, où le tableau des conditions de la vente est déposé.

reçu le 28 mai 2014

Avis administratifs

PÉFECTURE DE LA RÉGION DE HAUTE-NORMANDIE
PÉFECTURE DE LA SEINE-MARITIME

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE
PROJET DE SCHÉMA RÉGIONAL DE COHÉRENCE ÉCOLOGIQUE
POUR LA RÉGION DE HAUTE-NORMANDIE

PREMIER AVIS

Par arrêté préfectoral du 18 avril 2014, une enquête publique est prescrite du jeudi 22 mai au lundi 23 juin 2014 inclus sur le projet de schéma régional de cohérence écologique (SRCE) pour la région de Haute-Normandie, sur le territoire des départements de la Seine-Maritime et de l'Eure.

Le SRCE est un outil de mise en œuvre des traitements vert et bleu. Il constitue complémentairement à la Région Haute-Normandie et à l'Eure.

Ce dossier est consultable sur les sites Internet des préfectures de la région de Haute-Normandie, préfecture de la Seine-Maritime <http://www.seine-maritime.gouv.fr> et de l'Eure <http://www.eure.gouv.fr>, de la Direction Régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Haute-Normandie, Services Ressources, Bureau Biodiversité, comité public SRCE - Cité administrative - 2 rue Saint-Sever - 76032 ROUEN Cedex - Tel : 02 32 07 24 04 par voie électronique : stéphane.durel@developpement-durable.gouv.fr.

Le siège de l'enquête est fixé à la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Haute-Normandie, Cité administrative - 2 rue Saint-Sever - 76032 ROUEN Cedex.

Pendant toute la durée de l'enquête, les demandes d'informations peuvent être adressées à Monsieur Stéphane DUREL, responsable du projet, par voie postale à la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Haute-Normandie, Services Ressources, Bureau Biodiversité, comité public SRCE - Cité administrative - 2 rue Saint-Sever - 76032 ROUEN Cedex - Tel : 02 32 07 24 04 par voie électronique : stéphane.durel@developpement-durable.gouv.fr.

Les documents sont conservés à l'issue de l'enquête, toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête public prescrit par la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Haute-Normandie - Service Ressources - Bureau Biodiversité - enquête publique SRCE - Cité administrative - 2 rue Saint-Sever - 76032 ROUEN Cedex.

Pendant toute la durée de l'enquête, un dossier d'enquête établi conformément aux dispositions des articles L121-3 et R123-8 du code de l'environnement ainsi qu'un registre d'enquête à feuilles non mobiles, clés et paraphe par un membre de la Commission d'enquête, sont déposés dans les mairies désignées ci-après pour les deux départements et mis à la disposition du public qui pourra y consigner ses observations, propositions et contre-propositions aux jours et heures suivants à l'ouverture des bureaux de mairie, à l'exception des jours fériés ou chômés :

- dans le département de la Seine-Maritime : ROUEN, LE HAVRE, DIEPPE, FORGES-LES-EAUX et YVELOT (lieux de permanences des commissions d'enquête) ainsi que CLUNY-SUR-BRESCLE, FECAMP, GOURNAY-EN-BRAY, ET NEUCHATEL-EN-BRAY.

- dans le département de l'Eure : EVREUX, LES ANDELYS, BERNAY, PONT-AUDEMAR ET VERNEUIL-SUR-AVRE (lieux de permanences des commissions d'enquête) ainsi que LOUVIERS et VERNON.

Pendant toute la durée de l'enquête, le siège de l'enquête, des observations, propositions et contre-propositions peuvent être adressées par courrier à l'attention du président de la commission d'enquête de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Haute-Normandie - Service Ressources - Bureau Biodiversité - enquête publique SRCE - Cité administrative - 2 rue Saint-Sever - 76032 ROUEN Cedex et par voie électronique à l'adresse suivante :

La commission d'enquête, dirigée par le président du tribunal administratif de ROUEN, est composée des membres suivants :

Présidente : Madame Marianne AZARIO (sans profession)

Membre titulaire : Monsieur Alain FEVRIER, (agriculteur, Environnement, Individuel ou ménage) et Monsieur Christian BAISSE (responsable qualité, sécurité environnementale).

Membre suppléant : Madame Ghislaine CAJARD (professeur des écoles en retraite).

Un membre de la commission d'enquête se tient à la disposition du public aux lieux, dates et heures suivants :

- SEINE-MARITIME :

- la mairie de ROUEN :

- jeudi 22 mai 2014 de 9 h 00 à 12 h 00 (ouverture)

- jeudi 12 juin 2014 de 15 h 00 à 18 h 00

- la mairie de DIEPPE :

- vendredi 20 juin 2014 de 9 h 00 à 12 h 00

- vendredi 20 juin 2014 de 16 h 00 à 19 h 00

- la mairie de YVETOT :

- mardi 3 juillet 2014 de 14 h 00 à 17 h 00

- la mairie de VERNEUIL-SUR-AVRE :

- mardi 3 juillet 2014 de 14 h 00 à 17 h 00

- la mairie de BERNAY :

- vendredi 20 juin 2014 de 9 h 00 à 12 h 00

- la mairie des ANDELYS :

- vendredi 20 juin 2014 de 9 h 00 à 12 h 00

- la mairie de PONT-AUDEMAR :

- lundi 26 mai 2014 de 9 h 00 à 12 h 00

- la mairie de CLUNY :

- mardi 4 juin 2014 de 9 h 00 à 12 h 00

- la mairie de GOURNAY-EN-BRAY :

- vendredi 20 juin 2014 de 9 h 00 à 12 h 00

- la mairie de NEUCHATEL-EN-BRAY :

- vendredi 20 juin 2014 de 9 h 00 à 12 h 00

- la mairie de CLUNY :

- vendredi 20 juin 2014 de 9 h 00 à 12 h 00

- la mairie de VERNON :

- vendredi 20 juin 2014 de 9 h 00 à 12 h 00

- la mairie de LOUVIERS :

- vendredi 20 juin 2014 de 9 h 00 à 12 h 00

- la mairie de YVETOT :

- vendredi 20 juin 2014 de 9 h 00 à 12 h 00

- la mairie de CLUNY :

- vendredi 20 juin 2014 de 9 h 00 à 12 h 00

- la mairie de CLUNY :

- vendredi 20 juin 2014 de 9 h 00 à 12 h 00

- la mairie de CLUNY :

- vendredi 20 juin 2014 de 9 h 00 à 12 h 00

- la mairie de CLUNY :

- vendredi 20 juin 2014 de 9 h 00 à 12 h 00

- la mairie de CLUNY :

- vendredi 20 juin 2014 de 9 h 00 à 12 h 00

- la mairie de CLUNY :

- vendredi 20 juin 2014 de 9 h 00 à 12 h 00

- la mairie de CLUNY :

- vendredi 20 juin 2014 de 9 h 00 à 12 h 00

- la mairie de CLUNY :

- vendredi 20 juin 2014 de 9 h 00 à 12 h 00

- la mairie de CLUNY :

- vendredi 20 juin 2014 de 9 h 00 à 12 h 00

- la mairie de CLUNY :

- vendredi 20 juin 2014 de 9 h 00 à 12 h 00

- la mairie de CLUNY :

- vendredi 20 juin 2014 de 9 h 00 à 12 h 00

- la mairie de CLUNY :

- vendredi 20 juin 2014 de 9 h 00 à 12 h 00

- la mairie de CLUNY :

- vendredi 20 juin 2014 de 9 h 00 à 12 h 00

- la mairie de CLUNY :

- vendredi 20 juin 2014 de 9 h 00 à 12 h 00

- la mairie de CLUNY :

- vendredi 20 juin 2014 de 9 h 00 à 12 h 00

- la mairie de CLUNY :

- vendredi 20 juin 2014 de 9 h 00 à 12 h 00

- la mairie de CLUNY :

- vendredi 20 juin 2014 de 9 h 00 à 12 h 00

- la mairie de CLUNY :

- vendredi 20 juin 2014 de 9 h 00 à 12 h 00

- la mairie de CLUNY :

- vendredi 20 juin 2014 de 9 h 00 à 12 h 00

- la mairie de CLUNY :

- vendredi 20 juin 2014 de 9 h 00 à 12 h 00

- la mairie de CLUNY :

- vendredi 20 juin 2014 de 9 h 00 à 12 h 00

- la mairie de CLUNY :

- vendredi 20 juin 2014 de 9 h 00 à 12 h 00

- la mairie de CLUNY :

- vendredi 20 juin 2014 de 9 h 00 à 12 h 00

- la mairie de CLUNY :

- vendredi 20 juin 2014 de 9 h 00 à 12 h 00

- la mairie de CLUNY :

- vendredi 20 juin 2014 de 9 h 00 à 12 h 00

- la mairie de CLUNY :

- vendredi 20 juin 2014 de 9 h 00 à 12 h 00

- la mairie de CLUNY :

- vendredi 20 juin 2014 de 9 h 00 à 12 h 00

- la mairie de CLUNY :

- vendredi 20 juin 2014 de 9 h 00 à 12 h 00

- la mairie de CLUNY :

- vendredi 20 juin 2014 de 9 h 00 à 12 h 00

- la mairie de CLUNY :

- vendredi 20 juin 2014 de 9 h 00 à 12 h 00

- la mairie de CLUNY :

- vendredi 20 juin 2014 de 9 h 00 à 12 h 00

- la mairie de CLUNY :

- vendredi 20 juin 2014 de 9 h 00 à 12 h 00

- la mairie de CLUNY :

- vendredi 20 juin 2014 de 9 h 00 à 12 h 00

- la mairie de CLUNY :

- vendredi 20 juin 2014 de 9 h 00 à 12 h 00

- la mairie de CLUNY :

- vendredi 20 juin 2014 de 9 h 00 à 12 h 00

- la mairie de CLUNY :

- vendredi 20 juin 2014 de 9 h 00 à 12 h 00

- la mairie de CLUNY :

- vendredi 20 juin 2014 de 9 h 00 à 12 h 00

- la mairie de CLUNY :

- vendredi 20 juin 2014 de 9 h 00 à 12 h 00

- la mairie de CLUNY :

- vendredi 20 juin 2014 de 9 h 00 à 12 h 00

- la mairie de CLUNY :

- vendredi 20 juin 2014 de 9 h 00 à 12 h 00

- la mairie de CLUNY :

- vendredi 20 juin 2014 de 9 h 00 à 12 h 00

- la mairie de CLUNY :

- vendredi 20 juin 2014 de 9 h 00 à 12 h 00

- la mairie de CLUNY :

- vendredi 20 juin 2014 de 9 h 00 à 12 h 00

- la mairie de CLUNY :

- vendredi 20 juin 2014 de 9 h 00 à 12 h 00

LEGALES*Enquêtes publiques***PREFECTURE DE LA RÉGION DE HAUTE-NORMANDIE
PREFECTURE DE LA SEINE-MARITIME****AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE****PROJET DE SCHÉMA RÉGIONAL DE COHÉRENCE ÉCOLOGIQUE
POUR LA RÉGION DE HAUTE-NORMANDIE****DEUXIÈME AVIS**

Par arrêté préfectoral du 18 avril 2014, une enquête publique est prescrite du jeudi 22 mai au lundi 23 juin 2014 inclus sur le projet de schéma régional de cohérence écologique (SRCE) pour la région de Haute-Normandie, sur le territoire des départements de la Seine-Maritime et de l'Eure.

Le schéma régional de cohérence écologique est un outil de mise en œuvre des trames verte et bleue. Il constitue un schéma d'aménagement durable du territoire. Ce document-cadre est élaboré, conjointement par la région Haute-Normandie et l'Etat.

Ce dossier est consultable sur les sites Internet des préfectures de la région de Haute-Normandie, préfecture de la Seine-Maritime <http://www.seine-maritime.gouv.fr> et de l'Eure <http://www.eure.gouv.fr>, de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Haute-Normandie <http://www.hautenormandie.developpement-durable.gouv.fr> et de la région Haute-Normandie <http://www.hautenormandie.fr>.

Pendant toute la durée de l'enquête, les demandes d'informations peuvent être adressées à M. Stéphane DUREL, responsable du projet, par voie postale à la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Haute-Normandie, service ressources, bureau biodiversité, enquête publique SRCE, cité administrative, 2, rue Saint-Sever, 76032 Rouen cedex. Tél. 02.78.00.0724 ou par voie électronique : stephane.durel@developpement-durable.gouv.fr.

Le siège de l'enquête est fixé à la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Haute-Normandie, site cité administrative, 2, rue Saint-Sever, 76032 Rouen cedex.

Dès la publication de l'arrêté d'ouverture d'enquête, toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Haute-Normandie, service ressources, bureau biodiversité, enquête publique SRCE, cité administrative, 2, rue Saint-Sever, 76032 Rouen cedex.

Pendant toute la durée de l'enquête, un dossier d'enquête établi conformément aux dispositions des articles L371-3 et R123-8 du Code de l'environnement, ainsi qu'un registre d'enquête à feuilles non mobiles, coté et paraphé par un membre de la commission d'enquête, sont déposés dans les mairies désignées ci-après sur les deux départements et mis à la disposition du public qui pourra y constigner ses observations, propositions et contre-propositions aux jours et heures suivants :

- dans le département de la Seine-Maritime : Rouen, Le Havre, Dieppe, Forges-les-Eaux et Yvetot (sièges de permanences des commissaires enquêteurs), ainsi que Blangy-sur-Bresle, Fécamp, Gournay-en-Bray, et Neufchâtel-en-Bray ;
- dans le département de l'Eure : Évreux, Les Andelys, Bernay, Pont-Audemer et Verneuil-sur-Avre (sièges de permanences des commissaires enquêteurs), ainsi que Louviers et Vernon.

Pendant toute la durée de l'enquête, des observations, propositions et contre-propositions peuvent être adressées par courrier à l'attention du président de la commission d'enquête à la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Haute-Normandie, service ressources, bureau de la biodiversité, enquête publique SRCE, cité administrative, 2, rue Saint-Sever, 76032 Rouen cedex et par voie électronique à l'adresse suivante : srce.haute-normandie@developpement-durable.gouv.fr.

La commission d'enquête, désignée par le président du tribunal administratif de Rouen, est composée des membres suivants :

Présidente : Mme Marianne AZARIO (sans profession).

Membres titulaires : M. Alain FEVRIER, (ingénieur environnement industriel en retraite) et M. Christian BAISSE (responsable qualité, sécurité environnement).

Membre suppléant : Mme Ghislaine CAHARD (professeur des écoles en retraite).

Un membre de la commission d'enquête se tient à la disposition du public aux lieux, dates et heures suivants :

- SEINE-MARITIME :
 - à la mairie de Rouen :
 - jeudi 22 mai 2014, de 9 h à 12 h (ouverture) ;
 - jeudi 12 juin 2014, de 15 h à 18 h ;
 - à la mairie du Havre :
 - samedi 24 mai 2014, de 9 h à 12 h ;
 - vendredi 20 juin 2014, de 10 h à 19 h ;
 - à la mairie de Dieppe :
 - mercredi 28 mai 2014, de 14 h à 17 h ;
 - mardi 17 juin 2014, de 14 h à 17 h ;
 - à la mairie de Forges-les-Eaux :
 - mardi 3 juin 2014, de 14 h à 17 h ;
 - à la mairie d'Yvetot :
 - mercredi 11 juin 2014, de 14 h à 17 h.
- EURE :
 - à la mairie d'Évreux :
 - vendredi 6 juin 2014, de 16 h à 19 h ;
 - lundi 23 juin 2014, de 14 h à 17 h (clôture) ;
 - à la mairie de Bernay :
 - lundi 16 juin 2014, de 9 h à 12 h ;
 - à la mairie des Andelys :
 - samedi 14 juin 2014, de 9 h à 12 h ;
 - à la mairie de Pont-Audemer :
 - lundi 26 mai 2014, de 9 h à 12 h ;
 - à la mairie de Verneuil-sur-Avre :
 - mercredi 4 juillet 2014, de 9 h à 12 h.

Conformément aux dispositions de l'article R123-13 (4^e alinéa) du Code de l'environnement, les observations du public déposées sur les registres d'enquête publique sont consultables et communiquées aux frais de la personne qui en fait la demande pendant toute la durée de l'enquête auprès des mairies concernées.

Pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête, toute personne intéressée peut prendre connaissance du rapport et des conclusions de la commission d'enquête auprès des préfectures de la Seine-Maritime et de l'Eure, des sous-préfectures de Dieppe, Le Havre, Bernay et Les Andelys ainsi que dans les mairies précitées.

Pendant le même délai, des copies du rapport et des conclusions sont consultables sur les sites Internet des préfectures de la Seine-Maritime (www.seine-maritime.gouv.fr) et de l'Eure (www.eure.gouv.fr).

A l'issue de l'enquête publique, le projet de schéma régional de cohérence écologique pour la région de Haute-Normandie, éventuellement modifié pour tenir compte des résultats de l'enquête publique, sera soumis à délibération de la région Haute-Normandie et adopté par arrêté du préfet de la région de Haute-Normandie, préfet de la Seine-Maritime.

La directrice régionale des finances publiques Somme, 16, rue du Grand-Vidame, 80 Amiens, à la succession de Mme Solange SAVAT, décédée le 26 décembre 2012 à Verneuil-sur-Avre, a établi l'inventaire et le règlement des créanciers. Réf. 5338.

**AVIS AUX SALARIÉS
LIQUIDATION JUDICIAIRE**

SAS ALLIANCE NANCY INTERIM, 7, place I Ferrey, 25200 Montbéliard, initialement 57000 Metz soi-disant EURL ALLIANCE OUEST ainsi que ALLIANCE NORD, 3, rue Michel-Ange, 91080 Rennes avec établissement par des Affaires de vote des Cloutiers, 27100 Val-de-Reuil ; EURL A POISSY, 3, rue Michel-Ange, 91080 Courcouron AFIGEST, par des Affaires des Portes, vote de 27100 Val-de-Reuil.

L'ensemble des relevés de créances salariales posé au greffe du tribunal de commerce de Bellegarde publicisé fait courir le délai de prescription prévu à l'article L 625-1 du code de commerce.

SOP Guyomard mandataires judiciaires

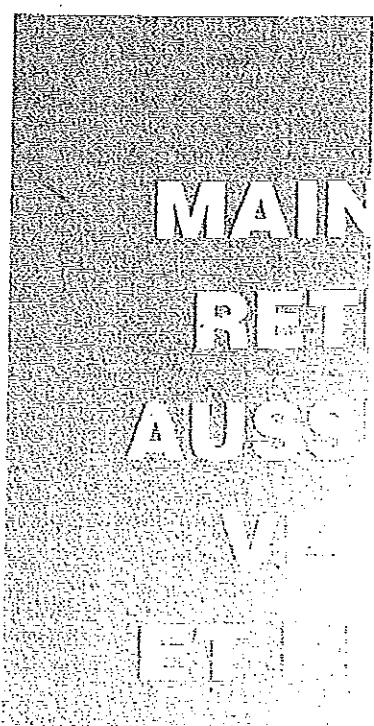
Le directeur régional des finances publiques Somme, 16, rue du Grand-Vidame, 80 Amiens, à la succession de M. THEHINCA Alexandra, décédée le 16 avril 2011 au Havre (76), a établi l'inventaire et le compte de succession au TGI de Rouen le 19 mai 6410.

La directrice régionale des finances publiques Somme, 16, rue du Grand-Vidame, 80 Amiens, à la succession de M. MALLET Jean-Jacques, décédé le 30 janvier 2012 à Saint-Étienne-du-Rouvray (76), le compte de succession au TGI de Rouen le 20 mai 6101.

La directrice régionale des finances publiques Somme, 16, rue du Grand-Vidame, 80 Amiens, à la succession de M. METAYER Raymond, décédé le 31 mai 2008, à Marlot (27), a établi l'inventaire et le règlement des créanciers. Réf. 6242.

**Tarif de référence d'après l'art. 6 de l'arrêté du 20 décembre 2013 :
4,71 € HT la ligne de référence (40 lignes)**

Les annonceurs sont informés que conform au décret n° 2012-1647 du 28 décembre 2012, les annonces légales portant sur les sociétés et le commerce concernés et publiées dans les journaux d'annonces légales, dont l'objet obligatoirement mis en ligne dans une base de données numériques, www.aotulegales.fr



L'Eurois protestait sa femme

PARIS NORMANDIE

ÉVREUX . LOUVIERS . BERNAY . PONT-AUDEMAR
Vendredi 23 mai 2014

1,10 €

La Cave
du
Beffroi
6, rue de l'Horloge
ÉVREUX

LIQUIDATION TOTALE
AVANT TRAVAUX

du 22 mai au 12 juillet 2014

Vins, Champagnes, Whiskies, Rhums, Alcools :

+ de 20 000 bouteilles !

Administratif par inscription préalable au 02 32 40 10 00.
Toutes offres sont honorables, pour la vente à conditionner avec modération.

ÉVREUX CONSEIL

ÉVREUX

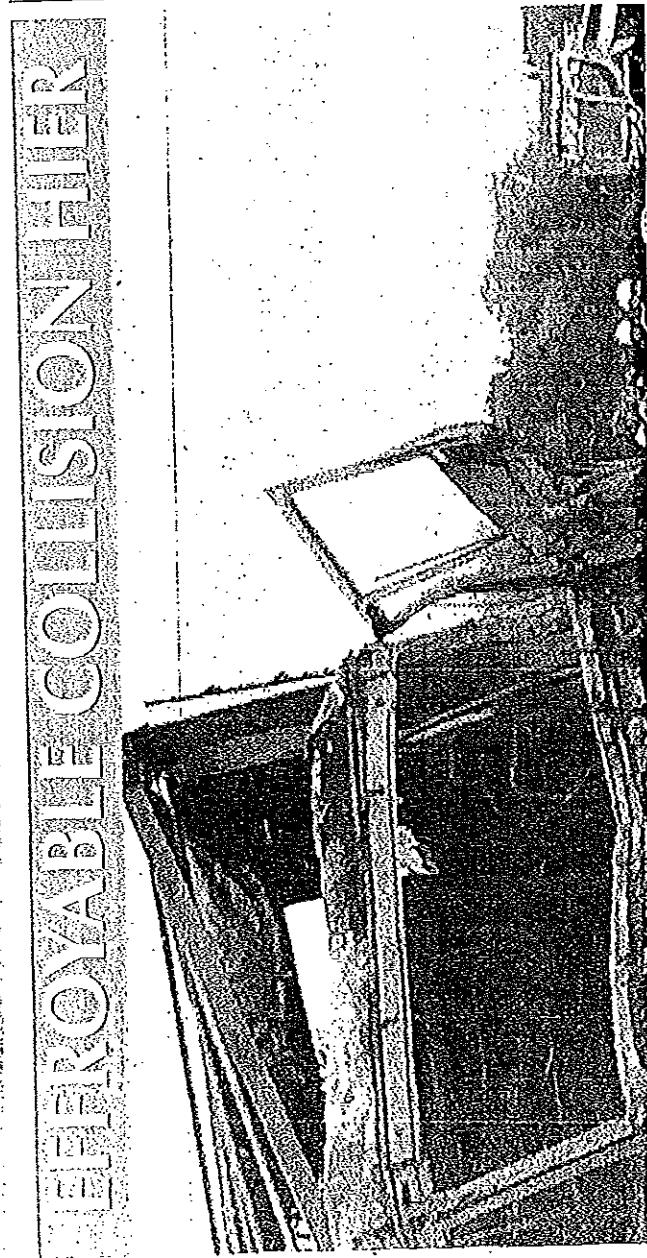
L'Europe, un soutien pour
la ville et l'agglomération
Crèche, transports et déplacements, mais
aussi recherche et emploi... Ses subven-
tions sont partout. Mais peu visibles.

8

BASE AÉRIENNE 105

Les ouvriers d'État de la
Défense nationale ont fait grève

7



LEGALES

Enquêtes publiques

**PÉFECTURE DE LA RÉGION DE HAUTE-NORMANDIE
PÉFECTURE DE LA SEINE-MARITIME**

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE**PROJET DE SCHÉMA RÉGIONAL DE COHÉRENCE ÉCOLOGIQUE
POUR LA RÉGION DE HAUTE-NORMANDIE****DEUXIÈME AVIS**

Par arrêté préfectoral du 18 avril 2014, une enquête publique est prescrite du jeudi 22 mai au lundi 23 juin 2014 inclus sur le projet de schéma régional de cohérence écologique (SRCE) pour la région de Haute-Normandie, sur le territoire des départements de la Seine-Maritime et de l'Eure.

Le schéma régional de cohérence écologique est un outil de mise en œuvre des trames verte et bleue. Il constitue un schéma d'aménagement durable du territoire. Ce document-cadre est élaboré conjointement par la région Haute-Normandie et l'Etat.

Ce dossier est consultable sur les sites Internet des préfectures de la région de Haute-Normandie, préfecture de la Seine-Maritime <http://www.seine-maritime.gouv.fr> et de l'Eure <http://www.eure.gouv.fr>, de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Haute-Normandie <http://www.haute-normandie.developpement-durable.gouv.fr> et de la région Haute-Normandie <http://www.hautenormandie.fr>.

Pendant toute la durée de l'enquête, les demandes d'informations peuvent être adressées à M. Stéphane DUREL, responsable du projet, par voie postale à la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Haute-Normandie, service ressources, bureau biodiversité, enquête publique SRCE, cité administrative, 2, rue Saint-Sever, 76032 Rouen cedex. Tél. 02.76.00.07.24 ou par voie électronique : stephane.durel@developpement-durable.gouv.fr.

Le siège de l'enquête est fixé à la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Haute-Normandie, cité administrative, 2, rue Saint-Sever, 76032 Rouen cedex.

Dès la publication de l'arrêté d'ouverture d'enquête, toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Haute-Normandie, service ressources, bureau biodiversité, enquête publique SRCE, cité administrative, 2, rue Saint-Sever, 76032 Rouen cedex.

Pendant toute la durée de l'enquête, un dossier d'enquête établi conformément aux dispositions des articles L371-3 et R123-8 du Code de l'environnement, ainsi qu'un registre d'enquête à feuilles non mobiles, coté et paraphé par un membre de la commission d'enquête, sont déposés dans les mairies désignées ci-après sur les deux départements et mis à la disposition du public qui pourra y consigner ses observations, propositions et contre-propositions aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux au public, à l'exception des jours fériés ou chômés :

- dans le département de la Seine-Maritime : Rouen, Le Havre, Dieppe, Forges-les-Eaux et Yvetot (sièges de permanences des commissaires enquêteurs), ainsi que Blangy-sur-Bresle, Fécamp, Gournay-en-Bray, et Neufchâtel-en-Bray ;
- dans le département de l'Eure : Évreux, Les Andelys, Bernay, Pont-Audemer et Verneuil-sur-Avre (sièges de permanences des commissaires enquêteurs), ainsi que Louviers et Vernon.

Pendant toute la durée de l'enquête, des observations, propositions et contre-propositions peuvent être adressées par courrier à l'attention du président de la commission d'enquête à la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Haute-Normandie, service ressources, bureau de la biodiversité, enquête publique SRCE, cité administrative, 2, rue Saint-Sever, 76032 Rouen cedex et par voie électronique à l'adresse suivante : sice.haute-normandie@developpement-durable.gouv.fr.

La commission d'enquête, désignée par le président du tribunal administratif de Rouen, est composée des membres suivants :

Présidente : Mme Marlène AZARIO (sans profession).

Membres titulaires : M. Alain FEVRIER, (ingénieur environnement industriel en retraite) et M. Christian BAISSE (responsable qualité, sécurité environnement).

Membre suppléant : Mme Ghislaine CAHARD (professeur des écoles en retraite).

Un membre de la commission d'enquête se tient à la disposition du public aux lieux, dates et heures suivants :

- SEINE-MARITIME :
 - à la mairie de Rouen :
 - jeudi 22 mai 2014, de 9 h à 12 h (ouverture) ;
 - jeudi 12 juin 2014, de 15 h à 18 h ;
 - à la mairie du Havre :
 - samedi 24 mai 2014, de 9 h à 12 h ;
 - vendredi 20 juin 2014, de 16 h à 19 h ;
 - à la mairie de Dieppe :
 - mercredi 28 mai 2014, de 14 h à 17 h ;
 - mardi 17 juin 2014, de 14 h à 17 h ;
 - à la mairie de Forges-les-Eaux :
 - mardi 3 juin 2014, de 14 h à 17 h ;
 - à la mairie d'Yvetot :
 - mercredi 11 juin 2014, de 14 h à 17 h.
- EURE :
 - à la mairie d'Évreux :
 - vendredi 6 juin 2014, de 16 h à 19 h ;
 - lundi 23 juin 2014, de 14 h à 17 h (clôture) ;
 - à la mairie de Bernay :
 - lundi 16 juin 2014, de 9 h à 12 h ;
 - à la mairie des Andelys :
 - samedi 14 juin 2014, de 9 h à 12 h ;
 - à la mairie de Pont-Audemer :
 - lundi 23 juin 2014, de 9 h à 12 h ;
 - à la mairie de Verneuil-sur-Avre :
 - mercredi 4 juin 2014, de 9 h à 12 h.

Conformément aux dispositions de l'article R123-13 (4^e alinéa) du Code de l'environnement, les observations du public déposées sur les registres d'enquête publique sont consultables et communicables aux frais de la personne qui en fait la demande pendant toute la durée de l'enquête auprès des mairies concernées.

Pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête, toute personne intéressée peut prendre connaissance du rapport et des conclusions de la commission d'enquête auprès des préfectures de la Seine-Maritime et de l'Eure, des sous-préfectures de Dieppe, Le Havre, Bernay et Les Andelys ainsi que dans les mairies précitées.

Pendant le même délai, des copies du rapport et des conclusions sont consultables sur les sites Internet des préfectures de la Seine-Maritime (www.seine-maritime.gouv.fr) et de l'Eure (www.eure.gouv.fr).

À l'issue de l'enquête publique, le projet de schéma régional de cohérence écologique pour la région de Haute-Normandie, éventuellement modifié pour tenir compte des résultats de l'enquête publique, sera soumis à délibération de la région Haute-Normandie et adopté par arrêté du préfet de la région de Haute-Normandie, préfet de la Seine-Maritime.

La directrice régionale des finances publiques Somme, 16, rue du Grand-Vidame, 80 Amiens, la succession de Mme Solange SAVAL, décédée le 20 décembre 2012 à Verneuil-sur-Avre, a établi l'inventaire du règlement des créanciers. Réf. 6336.

**AVIS AUX SALARIÉS
LIQUIDATION JUDICIAIRE**

SAS ALLIANCE NANCY INTERIM, 7, place Fémer, 25200 Montbeliard, initialement 67000 M. sorti EUR ALLIANCE OUEST ainsi que ALLIANCE NORD, 3, rue Michel-Ange, 91084 Montrouge avec établissement parc des Affaires voie des Clouets, 27100 Val-de-Reuil ; EUR POISSY, 3, rue Michel-Ange, 91080 Courcouronnes, AFIGEST, parc des Affaires des Portes, voie c 27100 Val-de-Reuil.

L'ensemble des relevés de créances salariales posé au greffe du tribunal de commerce de Beaulieu-sur-Saône a été couru le délai de conclusio prévu à l'article L 625-1 du code de commerce

SCP Guyo mandataires jud

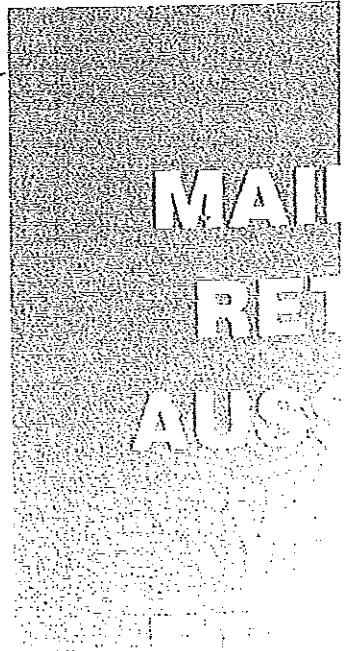
Le directeur régional des finances publiques Somme, 16, rue du Grand-Vidame, 80 Amiens, la succession de M. THERINCA Alexandra, née le 16 avril 2011 au Havre (76), a établi l'inventaire du règlement de succession au TGI de Rouen le 19 mai 2012.

La directrice régionale des finances publiques Somme, 16, rue du Grand-Vidame, 80 Amiens, la succession de M. MALLET Jean-Jacques, 30 janvier 2012 à Saint-Étienne-du-Rouvray (76), a établi l'inventaire du règlement de succession au TGI de Rouen le 19 mai 2012.

La directrice régionale des finances publiques Somme, 16, rue du Grand-Vidame, 80 Amiens, la succession de M. METAYER Raymond, d 31 mars 2008, à Martot (27), a établi l'inventaire du règlement des créanciers. Réf. 5242.

Tarif de référence d'après l'art. 6 de l'arrêté du 20 décembre 2013 :
4,71 € HT la ligne de référence (40 sl)

Les annonceurs sont informés que conformément au décret n° 2012-1647 du 28 décembre 2012, les annonces légales portant sur les sociétés de commerce concernées et publiées dans le journal d'annonces légales, font l'objet obligatoire de la mise en ligne dans une base de données contrôlée, www.actuellegales.fr.



NOS PETITES ANNONCES CLASSÉES

19

SELARL NORMANDIE-JURIS

Société d'avocats
1, rue André-Sabatier - 76130 MONT-SAINT-MICHEL
CAEC DE LA FOSSÉ AUX FRÈRES
Rue Verte - BP 19 - 76540 RIVILLE
télécodé 02 35 76 00 04
Secteur d'activité capital de 20.000 euros
en liquidation
SIREN 478 420 302 RCS LE HAVRE

Aux termes d'un acte sous seing privé, il est décidé la clôture de liquidation au 25 février 2014.

Quatuor a été donné à M. Pierre GEORGES demeurant à 2, rue du Molin, 76540 SAINT-MARTIN-AUX-BUREAUX et M. Jean-Patrice AUBOURG demeurant 19, Rue Verte, 76540 RIVILLE. Il est dûment pour tous les actes et démarques qu'ils ont effectués.

POUR AVIS, LES LIQUIDATEURS

Ville de MONTIVILLIERS (76290)

AVIS D'INFORMATION

Par ce présent avis, la Ville de MONTIVILLIERS informe du lancement d'une consultation en procédure adaptée :

Objet : maintenance des systèmes de sécurité incendie et des alarmes anti-intrusion, à MONTIVILLIERS.

Le présent marché fait l'objet de deux lots :

- Lot 1 : systèmes de sécurité incendie ;

- Lot 2 : alarmes anti-intrusion.

Une entreprise peut être attribuée d'un ou plusieurs lots.

La date limite de remise des offres est fixée au jeudi 12 juin 2014, 17 heures.

Tout candidat intéressé peut consulter la publicité intégrale sur la plateforme dématérialisée de la Ville de MONTIVILLIERS : www.mpi76.fr

Le présent avis tient lieu d'information et n'a pas de caractère réglementaire.

Date d'envoi de l'avis à la publication : 20 mai 2014.

CAUDEBEC-EN-CAUX

AVIS D'APPEL PUBLIQUE À LA CONCURRENCE

Médiathèque communale de CAUDEBEC-EN-CAUX, avenue Winston-Churchill, 76450.

Objet du marché : mission d'étude, suivi, animation, réalisation d'une campagne de ravalement obligatoire dans le centre-bourg et entrées de ville de CAUDEBEC-EN-CAUX.

Mode de dévolution : marché à procédure adaptée, en application de l'article 28 du Code des marchés publics (décret n° 2006-975 du 1er août 2006).

Dossier à retirer sur le site www.caudebec-en-caux.com, dans limite de réception des offres et jusqu'au 16 juin 2014, à 12 heures.

Renseignements : Services techniques, Nicole RE-NAUX. Tél. 02.35.95.90.11.

Date d'envoi à la publication du présent avis : 16 mai 2014

PRÉFECTURE DE LA RÉGION DE HAUTE-NORMANDIE
PRÉFECTURE DE LA SEINE-MARITIME

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

PROJET DE SCHÉMA RÉGIONAL DE
COHÉRENCE ÉCOLOGIQUE
POUR LA RÉGION DE HAUTE-NORMANDIE

DEUXIÈME AVIS

Par arrêté préfectoral du 18 avril 2014, une enquête publique est prescrite du jeudi 22 mai au lundi 23 juin 2014 inclus sur le projet de Schéma régional de cohérence écologique (SRCE) pour la région de Haute-Normandie, sur le territoire des départements de la Seine-Maritime et de l'Eure.

Le SRCE est un outil de mise en œuvre des traitements vertes et bleues. Il constitue un schéma d'aménagement durable du territoire. Ce document-cadre est élaboré conjointement par la Région Haute-Normandie et l'Etat.

Ce dossier est consultable sur les sites Internet des préfectures de la région de Haute-Normandie, préfecture de la Seine-Maritime (www.seine-maritime.gouv.fr) et de l'Eure (www.eure.gouv.fr), de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Développement durable de Haute-Normandie (www.hautenormandie.developpement-durable.gouv.fr) et de la Région Haute-Normandie (www.hautenormandie.fr).

Pendant toute la durée de l'enquête, les demandes d'informations peuvent être adressées à M. Stéphane DURET, responsable du projet, par voie postale à la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Développement durable de Haute-Normandie, Service Ressources, Bureau BioécoSanté, enquête publique SRCE - cité administrative - 2, rue Saint-Sever - 76032 ROUEN Cedex - Tél. 02.76.00.07.24 ou par voie électronique : stéphane.duret@developpement-durable.gouv.fr.

Le siège de l'enquête est fixé à la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Développement durable de Haute-Normandie, cité administrative - 2, rue Saint-Sever - 76032 ROUEN Cedex.

Près de la publication de l'arrêté d'ouverture d'enquête, toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête pour que aux yeux de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Développement durable de Haute-Normandie, Service Ressources, Bureau BioécoSanté, enquête publique SRCE - cité administrative - 2, rue Saint-Sever - 76032 ROUEN Cedex.

Pendant toute la durée de l'enquête, un dossier d'enquête établi conformément aux dispositions des articles L371-3 et R123-8 du Code de l'environnement ainsi qu'un registre d'enquête à feuilles non mobiles, coté et paraphé par un membre de la commission d'enquête, sont déposés dans les mairies désignées ci-après sur les deux départements et mis à la disposition du public qui pourra y consigner ses observations, propositions et contre-propositions aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux au public, à l'exception des jours fériés ou chômés :

- dans le département de la Seine-Maritime : Rouen, Le Havre, Dieppe, Forges-les-Eaux et Yvetot (sièges de permanences des commissaires enquêteurs) ainsi que Blangy-sur-Bresle, Fécamp, Gournay-en-Bray et Neufchâtel-en-Bière ;

- dans le département de l'Eure : Évreux, Les Andelys, Bernay, Pont-Audemer et Vernon-sur-Avre (sièges de permanences des commissaires enquêteurs) ainsi que Louviers et Vernon.

Pendant toute la durée de l'enquête, des observations, propositions et contre-propositions peuvent être adressées par courriel à l'adresse de M. le président de la commission d'enquête et à la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Développement durable de Haute-Normandie, Service Ressources, Bureau BioécoSanté, enquête publique SRCE - cité administrative - 2, rue Saint-Sever - 76032 ROUEN Cedex. La commission d'enquête, désignée par le président du tribunal administratif de Rouen, est composée des membres suivants :

Présidente : Mme Marianne AZABIO (sans profession) ;

Membres titulaires : M. Alain FEVRIER, Ingénieur environnement industriel et environnement et M. Christian BASSE (responsable sécurité, sécurité, environnement) ;

Membre suppléant : Mme Ghislaine CAHARD (professeur des écoles en retraite) ;

Un membre de la commission d'enquête se tient à la disposition du public aux lieux, dates et heures suivantes :

Seine-Maritime :

À la mairie de Rouen : jeudi 22 mai 2014, de 9 h à 12 h (ouverte) ; jeudi 12 juin 2014, de 16 h à 18 h.

À la mairie du Havre : samedi 24 mai 2014, de 9 h à 12 h ; vendredi 20 juin 2014, de 16 h à 19 h ;

À la mairie de Dieppe : mercredi 28 mai 2014, de 14 h à 17 h ; mardi 17 juin 2014, de 14 h à 17 h.

À la mairie de Forges-les-Eaux : mardi 3 juin 2014, de 14 h à 17 h.

À la mairie d'Yvetot : mardi 11 juin 2014 de 14 h à 17 h.

EURE :

À la mairie d'Évreux : vendredi 6 juin 2014, de 16 h à 19 h ; lundi 23 juin 2014, de 14 h à 17 h (fermée).

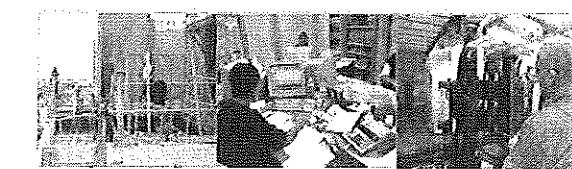
À la mairie de Pont-Audemer : lundi 26 mai 2014, de 9 h à 12 h.

À la mairie de Vernon-sous-Avr : mercredi 4 juin 2014, de 9 h à 12 h.

Conformément aux dispositions de l'article R123-13 (4ème alinéa) du Code de l'environnement, les observations du public déposées sur les registres d'enquête publique sont consultables et communiquées aux mairies de la personne qui en fait la demande pendant toute la durée de l'enquête auprès des mairies concernées.

Pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête, toute personne intéressée peut prendre connaissance du rapport et des conclusions de la commission d'enquête auprès des préfectures de la Seine-Maritime et de l'Eure, des sous-préfectures de Dieppe, Le Havre, Bernay et Les Andelys ainsi que dans les mairies précitées.

Pendant le même délai, copie du rapport et des conclusions sont consultables sur les sites Internet des préfectures de la Seine-Maritime (www.seine-maritime.gouv.fr et de l'Eure (www.eure.gouv.fr).



Pour tous vos marchés de travaux, fournitures et services

Acheteurs publics,
gagnez du temps
et de l'argent

www.le-marche-des-publics.fr

Avec le portail internet
de la presse hebdomadaire régionale:

> envoyez vos annonces par internet
pour publication dans notre journal

> bénéficiez gratuitement d'une publicité élargie
sur le portail de référence de tous les professionnels

> dématérialisez l'ensemble de la procédure d'achat public: mise en ligne des DCE, réception sécurisée
des offres, déchiffrement et ouverture des plis
informatisés, notification des avis d'attribution.

Pour en savoir plus : 02.35.56.29.64

À l'issue de l'enquête publique, le projet de SRCE Haute-Normandie, éventuellement modifié pour tenir compte des résultats de l'enquête publique, sera soumis à l'adoption de la Région Haute-Normandie et adopté par arrêté du préfet de la région Haute-Normandie, préfet de la Seine-Maritime.

HÔTEL DES VENTES DE LA PORTE OCÉANE

203, bd de Strasbourg, 76800 LE HAVRE

TÉL. 02.35.21.21.27

LUNDI 27 MAI à 15 heures,

devant le comité technique

rev Auguste-Bispal

au HAVRE

VENTE DE VÉHICULES

Détail et photos sur intenchères.com/76012
Exposition sur place de 14 h 30 à 16 heures.

SCP REVOL et ALLIX

Commissaires-priseurs associés

SVENTENCHÈRES OCÉANES

Agreement 2002.327

Jean-Jacques et Delphine BISMAR

Commissaires-priseurs - DIV 0202-355
25, rue du Général-Giraud, 76000 ROUEN

TÉL. 02.35.71.13.50

www.jjbisman.com

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

à l'Hôtel des Ventes du Vieux-Palais

25, rue du Général-Giraud, 76000 ROUEN

Dimanche 25 MAI 2014 à 14 h 30

OBJETS D'ART : tableaux de l'école de Rouen,

pendules, statuettes en bronze, statuettes en bois,

objets en vitrine, lustres,

ŒUVRAGE D'ART : armoires, vitrines, buffets, bureau plat style Louis XV, sièges

VÉHICULES : Peugeot 206, achat 2005, essence, 5 CV, 27.753 km.

VINS : très nombreuses bouteilles de vin de Bordeaux...

Expositions : samedi 24, de 15 heures à 18 heures ; et dimanche 25, de 10 heures à 12 heures.

Toutes les photos et le catalogue sont disponibles sur www.jjbisman.com

Mobilières

Nouvelles
rubriques

dans

Le Courrier
CAUCHOIS

La météo
quotidienne
de votre ville

sur

www.lecourriercauchois.fr

LEGALES

Enquêtes publiques

**PREFECTURE DE LA RÉGION DE HAUTE-NORMANDIE
PREFECTURE DE LA SEINE-MARITIME**

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

**PROJET DE SCHÉMA RÉGIONAL DE COHÉRENCE ÉCOLOGIQUE
POUR LA RÉGION DE HAUTE-NORMANDIE**

PREMIER AVIS

Par arrêté préfectoral du 18 avril 2014, une enquête publique est prescrite du jeudi 22 mai au lundi 23 juin 2014 inclus sur le projet de schéma régional de cohérence écologique (SRCE) pour la région de Haute-Normandie, sur le territoire des départements de la Seine-Maritime et de l'Eure.

Le schéma régional de cohérence écologique est un outil de mise en œuvre des trames verte et bleue. Il constitue un schéma d'aménagement durable du territoire. Ce document-cadre est élaboré conjointement par la région Haute-Normandie et l'Etat.

Ce dossier est consultable sur les sites Internet des préfectures de la région Haute-Normandie, préfecture de la Seine-Maritime <http://www.seine-maritime.gouv.fr> et de l'Eure <http://www.eure.gouv.fr>, de la direction régionale de l'environnement, du développement durable et du logement de Haute-Normandie <http://www.hautenormandie.developpement-durable.gouv.fr> et de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Haute-Normandie <http://www.hautenormandie.fr>.

Pendant toute la durée de l'enquête, les demandes d'informations peuvent être adressées à M. Stéphane DUREL, responsable du projet, par voie postale à la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Haute-Normandie, service ressources, bureau biodiversité, enquête publique SRCE, cité administrative, 2, rue Saint-Sever, 76032 Rouen cedex. Tél. 02.76.00.07.24 ou par voie électronique : Stephane.durel@developpement-durable.gouv.fr.

Le siège de l'enquête est fixé à la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Haute-Normandie, site cité administrative, 2, rue Saint-Sever, 76032 Rouen cedex.

Dès la publication de l'arrêté d'ouverture d'enquête, toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Haute-Normandie, service ressources, bureau biodiversité, enquête publique SRCE, cité administrative, 2, rue Saint-Sever, 76032 Rouen cedex.

Pendant toute la durée de l'enquête, un dossier d'enquête établi conformément aux dispositions des articles L371-3 et R123-8 du Code de l'environnement, ainsi qu'un registre d'enquête à feuilles non mobiles, collé et paraphé par un membre de la commission d'enquête, sont déposés dans les mairies désignées ci-après sur les deux départements et mis à la disposition du public qui pourra y consigner ses observations, propositions et contre-propositions aux jours et heures suivants :

- dans le département de la Seine-Maritime : Rouen, Le Havre, Dieppe, Forges-les-Eaux et Yvetot (sièges de permanences des commissaires enquêteurs), ainsi que Blangy-sur-Bresle, Fécamp, Gouray-en-Bray, et Neufchâtel-en-Bray ;
- dans le département de l'Eure : Évreux, Les Andelys, Bernay, Pont-Audemer et Verneuil-sur-Avre (sièges de permanences des commissaires enquêteurs), ainsi que Louviers et Vernon.

Pendant toute la durée de l'enquête, des observations, propositions et contre-propositions peuvent être adressées par mail et au logement de Haute-Normandie, service ressources, bureau de la biodiversité, enquête publique SRCE, cité administrative, 2, rue Saint-Sever, 76032 Rouen cedex et par voie électronique à l'adresse suivante : srce.haute-normandie@developpement-durable.gouv.fr.

La commission d'enquête, désignée par le président du tribunal administratif de Rouen, est composée des membres suivants :

Présidente : Mme Marianne AZARIO (sans profession).

Membres titulaires : M. Alain FEVRIER, (ingénieur environnement industriel en retraite) et M. Christian BAISSE (responsable qualité, sécurité environnement).

Membre suppléant : Mme Ghislaine CAHARD (professeur des écoles en retraite).

Un membre de la commission d'enquête se tient à la disposition du public aux lieux, dates et heures suivants :

- **SEINE-MARITIME :**
 - à la mairie de Rouen :
 - jeudi 22 mai 2014, de 9 h à 12 h (ouverture) ;
 - jeudi 12 juin 2014, de 15 h à 18 h ;
 - à la mairie du Havre :
 - samedi 24 mai 2014, de 9 h à 12 h ;
 - vendredi 20 juin 2014, de 10 h à 19 h ;
 - à la mairie de Dieppe :
 - mercredi 28 mai 2014, de 14 h à 17 h ;
 - mardi 17 juin 2014, de 14 h à 17 h ;
 - à la mairie de Forges-les-Baux :
 - mardi 3 juin 2014, de 14 h à 17 h ;
 - à la mairie d'Yvetot :
 - mercredi 11 juin 2014, de 14 h à 17 h .
- **EURE :**
 - à la mairie d'Évreux :
 - vendredi 6 juin 2014, de 16 h à 19 h ;
 - lundi 23 juin 2014, de 14 h à 17 h (clôture) ;
 - à la mairie de Bernay :
 - lundi 10 juin 2014, de 9 h à 12 h ;
 - à la mairie des Andelys :
 - samedi 14 juin 2014, de 9 h à 12 h ;
 - à la mairie de Pont-Audemer :
 - lundi 26 mai 2014, de 9 h à 12 h ;
 - à la mairie de Verneuil-sur-Avre :
 - mercredi 4 juin 2014, de 9 h à 12 h .

Conformément aux dispositions de l'article R123-13 (4^e alinéa) du Code de l'environnement, les observations du public déposées sur les registres d'enquête publique sont consultables et communiquées aux frais de la personne qui en fait la demande pendant toute la durée de l'enquête auprès des mairies concernées.

Pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête, toute personne intéressée peut prendre connaissance du rapport et des conclusions de la commission d'enquête auprès des préfectures de la Seine-Maritime et de l'Eure, des sous-préfectures de Dieppe, Le Havre, Bernay et Les Andelys ainsi que dans les mairies précitées.

Pendant le même délai, des copies du rapport et des conclusions sont consultables sur les sites Internet des préfectures de la Seine-Maritime (www.seine-maritime.gouv.fr) et de l'Eure (www.eure.gouv.fr).

À l'issue de l'enquête publique, le projet de schéma régional de cohérence écologique pour la région de Haute-Normandie, éventuellement modifié pour tenir compte des résultats de l'enquête publique, sera soumis à délibération de la

Ventes immobilières

CABINET DE M^E HENRI V
Avocat
5, rue de la Poterne - R
Tél. 02 35 71 29 9

VENTE PUBLIQUE

À la requête du Crédit Foncier de F
anonyme au capital de 1 331 400 718,8
flée sous le numéro 642 029 848 RCS
stège social est sis 19, rue des Capucins
agissant poursuivis et diligences de si
domicile audit siège.

À vendre au palais de justice de Roue

UN PAVILLON D'HABITATION de pi
places principales avec combles amé
garage, édifié sur une parcelle de terre
située à Néville, 1, rue des Pensées, J
Carref, le VENDREDI 13 JUIN 2014, à
la mise à prix de 60 000 euros.

Les enchères ne peuvent être porté
ministère d'un avocat inscrit au barreau

Le cahier des conditions de vente peu
au greffe du tribunal de grande instanc
place Foch, sur rendez-vous, au 02 35 55

Fait et rédigé le 17 a
par Maître Vallet,

M^E Antoine DECHANCE
Avocat
46, boulevard de la G
76200 DIEPPE
Tél. 02.35.84.27.82

AVIS

VENTE AUX ENCHÈRES

Il sera procédé à la mise en vente e
publiques de l'immeuble suivant : UNE B
étage distribuée en deux logements sis
route de Flamanville, 76390 Contes
cadastre section C n° 237 pour une conc
29 ca et C n° 238 pour une concerne d
soit une contenance totale de 24 à 05 ca.

Devant le Juge de l'exécution du tribu
instance de Dieppe, siégeant au palais d
Claude-Groulard,

LE MERCREDI 18 JUIN 2014 à 1
sur la mise à prix de 50.000

Le cahier des conditions de vente peu
au greffe du Juge de l'exécution du tribunal d
rance de Dieppe, sur rendez-vous au 02
et au cabinet de M^E Antoine DECHANCE.

Ventes sur saisie

SCP LENGLLET MALBESIN & ASSOCIES
49, place du Vieux-Marché - 76000 R
Tél. 02.35.71.50.00

AVIS

VENTE AUX ENCHÈRES

Il sera procédé à la mise en vente au
publics de l'immeuble suivant :
UNE MAISON D'HABITATION SITUÉE
SEVE (Seine-Maritime) lieudit 6 Le Moulin,
section A, n° 247 pour 00 à 35 ca
devant le Juge de l'exécution du tribunal
instance de Rouen, palais de justice de Ro
Foch, entrée par la rue aux Juifs.

LE VENDREDI 13 JUIN 2014,
MISE À PRIX : 63.000 €

Le cahier des conditions de vente peut êt
au greffe du Juge de l'exécution du tribunal
instance de Rouen sur RDV au 02.35.52.8
cabinet de l'avocat poursuivant.

14.
essous avec leur
de la Frégate,
à Gourmay, 27600
Vignes, hameau
Is.
Le-Reuil.
le des Coutures,
cireuil.
levard de l'Yser,

ICATION
(G)
l'organisme
RONNE.
temps aux per-
me-marchespu-
DITIONS (code
-100).
le 25 mars

Il a été constitué une SARL le 23 avril 2014.

Dénomination : GLOBE MOVERS.
Siège social : 24 ter, rue Harouard, 27000 Évreux.
Capital : 7 000 €.
Objet : logistique, déménagement, transport routier de marchandises, 3,5 t en France et à l'étranger.
Gérant : M. LEFEVRE Nicolas, Patrick, 8, boulevard Ménimontant, 75020 Paris.
Directeur technique : M. Samir Khemci, demeurant 113, rue du Château 75014 Paris.
Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés d'Évreux.

Par acte sous seing privé du 23 avril 2014, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : EURL.
Dénomination : GALERIE ADRIENNE DESBIOLES.
Objet social : vente d'objets d'art et de décoration.
Siège social : 33, rue Bernard-Buffet, 27480 Loiseau.
Capital : mille euros (1 000 €).
Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans.
Gérance : Mme Adrienne Desbiolles, 33, rue Bernard-Buffet, 27480 Loiseau.
Immatriculation : la société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés d'Évreux.

Copie
Haute-Normandie
Edition 2014
28 juillet 2014

Enquêtes publiques

PRÉFECTURE DE LA RÉGION DE HAUTE-NORMANDIE PREFECTURE DE LA SEINE-MARITIME

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

PROJET DE SCHÉMA RÉGIONAL DE COHÉRENCE ÉCOLOGIQUE POUR LA RÉGION DE HAUTE-NORMANDIE

PREMIER AVIS

Par arrêté préfectoral du 18 avril 2014, une enquête publique est prescrite du jeudi 22 mai au lundi 23 juin 2014 inclus sur le projet de schéma régional de cohérence écologique (SRCE) pour la région de Haute-Normandie, sur le territoire des départements de la Seine-Maritime et de l'Eure.

Le schéma régional de cohérence écologique est un outil de mise en œuvre des trames verte et bleue. Il constitue un schéma d'aménagement durable du territoire. Ce document-cadre est élaboré conjointement par la région Haute-Normandie et l'Etat.

Ce dossier est consultable sur les sites Internet des préfectures de la région de Haute-Normandie, préfecture de la Seine-Maritime <http://www.seine-maritime.gouv.fr> et de l'Eure <http://www.eure.gouv.fr>, de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Haute-Normandie <http://www.haute-normandie.developpement-durable.gouv.fr> et de la région Haute-Normandie <http://www.haute-normandie.fr>.

Pendant toute la durée de l'enquête, les demandes d'informations peuvent être adressées à M. Stéphane DUREL, responsable du projet, par voie postale à la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Haute-Normandie, service ressources, bureau biodiversité, enquête publique SRCE, cité administrative, 2, rue Saint-Sever, 76032 Rouen cedex. Tél. 02.37.00.07.24 ou par voie électronique : stphane.durel@developpement-durable.gouv.fr.

Le siège de l'enquête est fixé à la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Haute-Normandie, site cité administrative, 2, rue Saint-Sever, 76032 Rouen cedex.

Dès la publication de l'arrêté d'ouverture d'enquête, toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Haute-Normandie, service ressources, bureau biodiversité, enquête publique SRCE, cité administrative, 2, rue Saint-Sever, 76032 Rouen cedex.

Pendant toute la durée de l'enquête, un dossier d'enquête établi conformément aux dispositions des articles L371-3 et R123-8 du Code de l'environnement, ainsi qu'un répertoire d'enquête à feuilles non mobiles, coté et paraphé par un membre de la commission d'enquête, sont déposés dans les mairies désignées ci-après sur les deux départements et mis à la disposition du public qui pourra y consigner ses observations, propositions et contre-propositions aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux au public, à l'exception des jours fériés ou chômés :

- dans le département de la Seine-Maritime : Rouen, Le Havre, Dieppe, Forges-les-Eaux et Yvetot (sièges de permanences des commissaires enquêteurs), ainsi que Blangy-sur-Bresle, Fécamp, Gournay-en-Bray, et Neufchâtel-en-Bray ;
- dans le département de l'Eure : Évreux, Les Andelys, Bernay, Pont-Audemer et Verneuil-sur-Avre (sièges de permanences des commissaires enquêteurs), ainsi que Louviers et Vernon.

Pendant toute la durée de l'enquête, des observations, propositions et contre-propositions peuvent être adressées par courrier à l'attention du président de la commission d'enquête à la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Haute-Normandie, service ressources, bureau de la biodiversité, enquête publique SRCE, cité administrative, 2, rue Saint-Sever, 76032 Rouen cedex et par voie électronique à l'adresse suivante : sice.haute-normandie@developpement-durable.gouv.fr.

La commission d'enquête, désignée par le président du tribunal administratif de Rouen, est composée des membres suivants :

Présidente : Mme Marlanne AZARIO (sans profession).

Membres titulaires : M. Alain FEVRIER, (Ingénieur environnement industriel en retraite) et M. Christian BAISSE (responsable qualité, sécurité environnement).

Membre suppléant : Mme Ghislaine CAHARD (professeur des écoles en retraite).

Un membre de la commission d'enquête se tient à la disposition du public aux lieux, dates et heures suivants :

- SEINE-MARITIME :
 - à la mairie de Rouen :
 - jeudi 22 mai 2014, de 9 h à 12 h (ouverture) ;
 - jeudi 12 juin 2014, de 16 h à 18 h ;
 - à la mairie du Havre :
 - samedi 24 mai 2014, de 9 h à 12 h ;
 - vendredi 20 juin 2014, de 16 h à 19 h ;
 - à la mairie de Dieppe :
 - mardi 28 mai 2014, de 14 h à 17 h ;
 - mardi 17 juin 2014, de 14 h à 17 h ;
 - à la mairie de Forges-les-Eaux :
 - mardi 3 juin 2014, de 14 h à 17 h ;
 - à la mairie d'Yvetot :
 - mercredi 11 juin 2014, de 14 h à 17 h.

- EURE :
 - à la mairie d'Évreux :
 - vendredi 6 juin 2014, de 10 h à 19 h ;
 - dimanche 22 juin 2014, de 14 h à 17 h (clôture) ;
 - à la mairie de Bernay :
 - lundi 16 juin 2014, de 9 h à 12 h ;
 - à la mairie des Andelys :
 - samedi 14 juin 2014, de 9 h à 12 h ;
 - à la mairie de Pont-Audemer :
 - lundi 26 mai 2014, de 9 h à 12 h ;
 - à la mairie de Verneuil-sur-Avre :
 - mercredi 4 juin 2014, de 9 h à 12 h.

Conformément aux dispositions de l'article R123-13 (4^e alinéa) du Code de l'environnement, les observations du public déposées sur les registres d'enquête publique sont consultables et communicables aux frais de la personne qui en fait la demande pendant toute la durée de l'enquête auprès des mairies concernées.

Pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête, toute personne intéressée peut prendre connaissance du rapport et des conclusions de la commission d'enquête auprès des préfectures de la Seine-Maritime et de l'Eure, des sous-préfectures de Dieppe, Le Havre, Bernay et Les Andelys ainsi que dans les mairies précitées.

Pendant le même délai, des copies du rapport et des conclusions sont consultables sur les sites Internet des préfectures de la Seine-Maritime (www.seine-maritime.gouv.fr) et de l'Eure (www.eure.gouv.fr).

À l'issue de l'enquête publique, le projet de schéma régional de cohérence écologique pour la région de Haute-Normandie, éventuellement modifié pour tenir compte des résultats de l'enquête publique, sera soumis à délibération de la région Haute-Normandie et adopté par arrêté du préfet de la région de Haute-Normandie, préfet de la Seine-Maritime.

Le France va-t-elle « perdre »

PARIS

NORMANDIE

ÉVREUX . LOUVIERS . BERNAY . PONT-AUDEMER

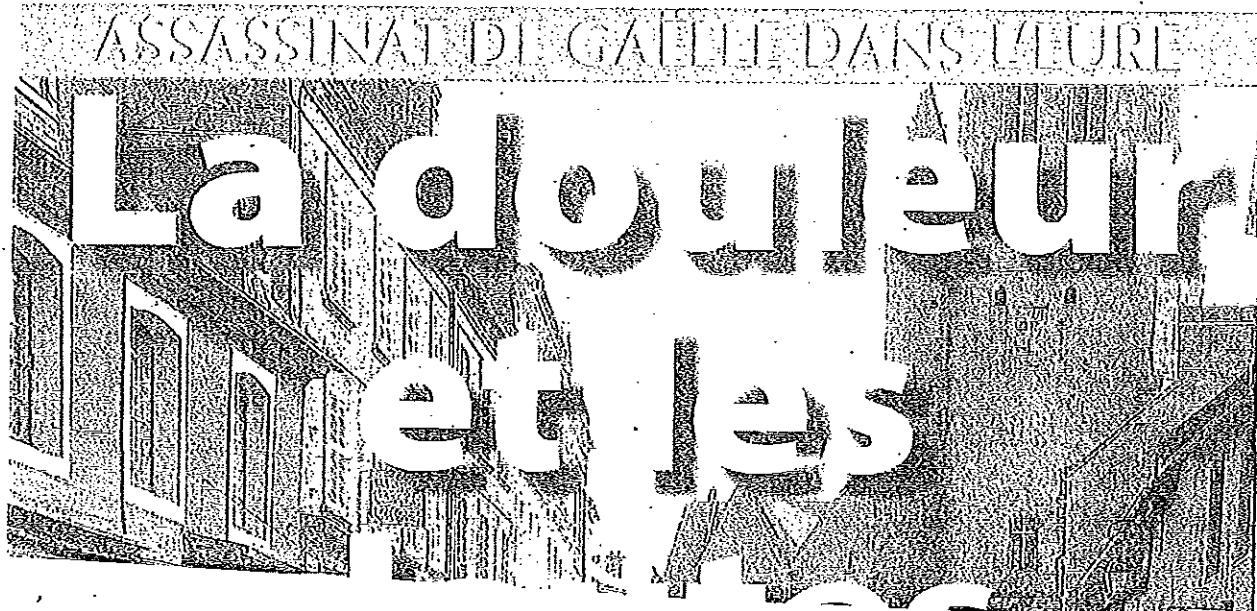
Lundi 28 avril 2014

1€

TÉA
Pier
10 i

EUI
Béni
sont
Le do
toire c
origini

7
ÉVR
Ces
imm
8



NOS PETITES ANNONCES CLASSÉES

1^{re} AVIS**Commune de VARNEVILLE-BRETTEVILLE**

Abrogation du POS partiel et élaboration la carte communale de VARNEVILLE-BRETTEVILLE

ENQUÊTE PUBLIQUE CONJOINTE

Le public est informé que par arrêté en date du 24 avril 2014 il a été décidé de procéder à l'enquête publique conjointe sur l'abrogation du POS partiel et l'établissement de la carte communale de la commune de VARNEVILLE-BRETTEVILLE.

L'enquête se déroulera à la mairie pendant une durée de trente et un (31) jours, du 16 mai au 16 juin 2014 (inclus). Les dessous pourront être consultés le lundi et le jeudi de 16 heures à 18 heures.

Les personnes qui auraient des observations à formuler sont invitées, soit à les consigner sur un registre d'enquête mis à leur disposition à la mairie aux jours et heures susvisés, soit à les adresser au commissaire enquêteur en mairie.

M. Astorre DES NOËS, commissaire enq.-Attez (c/o M. Jean-Claude BLEUZEN, son suppléant) recevra à la mairie : le lundi 19 mai 2014, de 16 heures à 19 heures ; le lundi 26 mai 2014, de 16 heures à 19 heures ; le samedi 31 mai 2014, de 9 heures à 12 heures ; le jeudi 5 juin 2014, de 16 heures à 19 heures ; le jeudi 12 juin 2014, de 16 heures à 19 heures.

Le rapport du commissaire enquêteur ainsi que ses conclusions motivées seront tenus à la disposition du public à la mairie, un mois après la clôture de l'enquête.

MAIRIE, F. ROGER

PÉFECTURE DE LA RÉGION DE HAUTE-NORMANDIE**PÉFECTURE DE LA SEINE-MARITIME****AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE****PROJET DE SCHÉMA RÉGIONAL
DE COHÉRENCE ÉCOLOGIQUE
POUR LA RÉGION DE HAUTE-NORMANDIE****PREMIER AVIS**

Par arrêté préfectoral du 18 avril 2014, une enquête publique est prescrite du jeudi 22 mai au lundi 23 juin 2014 inclus sur le Schéma Régional de cohérence écologique (SRCE) pour la région de Haute-Normandie, sur le territoire des départements de la Seine-Maritime et de l'Eure.

Le SRCE est un outil de mise en œuvre des brevets vert et bleu. Il constitue un schéma d'aménagement durable du territoire. Ce document cadre est élaboré conjointement par la Région Haute-Normandie et l'Etat.

Ce dossier est consultable sur les sites Internet des préfectures de la Région de Haute-Normandie, préfecture de l'Eure et de l'Eure : <http://www.eure.gouv.fr>, de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Haute-Normandie, <http://www.hautenormandie.developpement-durable.gouv.fr>.

Pendant toute la durée de l'enquête, les demandes d'informations peuvent être adressées à M. Sébastien DUREL, responsable du projet, par voie postale à la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Haute-Normandie, Service Ressources, Bureau Biodiversité, enquête p.b.lq-e SRCE - cité administrative - 2, rue Saint-Sever - 76032 ROUEN Cedex - Tél. 02.76.00.07.24 ou par voie électronique : stephane.durel@developpement-durable.gouv.fr.

Le siège de l'enquête est fixé à la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Haute-Normandie, dite « site administratif » - 2, rue Saint-Sever - 76032 ROUEN Cedex.

Dès la publication du Parcé de l'enquête d'enquête, toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir la communication du dossier d'enquête publique auprès de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Haute-Normandie, Service Ressources, Bureau B biodiversité, enquête p.b.lq-e SRCE - cité administrative - 2, rue Saint-Sever - 76032 ROUEN Cedex.

Pendant toute la durée de l'enquête, un dossier d'enquête établi conformément aux dispositions des articles L371-3 et R123-8 du Code de l'environnement ainsi qu'un registre d'enquête sur les non mobiles, coté et parqué par un membre de la commission d'enquête, sont déposés à la mairie désignée ci-après sur les deux départements et mis à la disposition du public qui pourra y consigner ses observations, propositions et contre-propositions aux jours et heures suivantes d'ouverture du bureau à la exception des jours fériés ou crevées :

- dans le département de la Seine-Maritime : Rouen, Le Havre, Dieppe, Forges-les-Eaux et Yvetot (siège de permanences des commissions enquêteuses) ainsi que à Blangy-sur-Bresle, Fécamp, Gonneville-sur-Bray et Neufchâtel-en-Bray.

- dans le département de l'Eure : Eurex, Les Andelys, Bernay, Pont-Audemer et Vernon-sur-Avre (siège de permanences des commissions enquêteuses) ainsi que Louviers.

Pendant toute la durée de l'enquête, des observations, propositions et contre-propositions peuvent être adressées par courrier à l'attention du président de la commission d'enquête à la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Haute-Normandie, Service Ressources, Bureau B biodiversité, enquête p.b.lq-e SRCE - cité administrative - 2, rue Saint-Sever - 76032 ROUEN Cedex et par voie électronique à srce.hautenormandie@developpement-durable.gouv.fr.

La commission d'enquête, désignée par le président du tribunal administratif de Rouen, est composée des membres suivants :

Présidente : Mme Marianne AZARIO (sans profession) ; Membre titulaire : M. Alain FEVRIER, ingénieur environnement industriel en retraite) et M. Christian BATISSE (responsable qualité, sécurité, environnement).

Membre suppléant : Mme Ghislaine CAJARD (professeur des écoles en retraite).

Un membre de la commission d'enquête se tient à la disposition du public aux 1/2, 1/4, 1/3, 1/5, 1/6 et 1/7 heures suivants :

SÉNÉ-MARITIME :

A la mairie de Rouen : le lundi 22 mai 2014, de 9 h à 12 h (fermeture) ; jeudi 12 juin 2014, de 15 h à 18 h.

A la mairie du Havre : samedi 24 mai 2014, de 9 h à 12 h ; vendredi 20 juin 2014, de 16 h à 19 h.

A la mairie de Dieppe : mercredi 28 mai 2014, de 14 h à 17 h ; mardi 17 juillet 2014, de 14 h à 17 h.

A la mairie de Forges-les-Eaux : mardi 3 juin 2014, de 14 h à 17 h.

A la mairie d'Yvetot : mercredi 11 juin 2014 de 14 h à 17 h.

EURE :

A la mairie d'Andelys : vendredi 6 juin 2014, de 16 h à 19 h ; lundi 23 juin 2014, de 14 h à 17 h (clôture).

A la mairie de Bernay : lundi 16 juin 2014, de 9 h à 12 h.

A la mairie des Andelys : samedi 14 juin 2014, de 9 h à 12 h.

A la mairie de Pont-Audemer : lundi 26 mai 2014, de 9 h à 12 h.

A la mairie de Vernon-sur-Avre : mercredi 4 juin 2014, de 9 h à 12 h.

Conformément aux dispositions de l'article R123-13 (4^e alinéa) du Code de l'environnement, les observations du public déposées sur les registres d'enquête publique sont consultables et communiquées aux frats de la personne qui en fait la demande pendant toute la durée de l'enquête auprès des mairies concernées.

Pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête, toute personne intéressée peut prendre connaissance du rapport et des conclusions de la commission d'enquête auprès des préfectures de la Seine-Maritime et de l'Eure, des sous-préfectures de Dieppe, Le Havre, Bernay et Les Andelys ainsi que dans les mairies précitées.

Pendant le même délai, copies du rapport et des conclusions sont consultables sur les sites Internet des préfectures de la Seine-Maritime (www.seine-maritime.gouv.fr) et de l'Eure (www.eure.gouv.fr).

A l'issue de l'enquête publique, le projet de SRCE Haute-Normandie, éventuellement modifié pour tenir compte des résultats de l'enq., sera publié, sera soumis à délibération de la Région Haute-Normandie et adopté par arrêté du préfet de la région de Haute-Normandie, préfet de la Seine-Maritime.

HÔTEL DES VENTES DE LA PORTE Océane

203, bd de Strasbourg, 76600 LE HAVRE
Tél. 02.35.21.21.27

MERREDIT 7 MAI 2014, à 15 heures
VENTE SUR PLACE DE L'ENTIER MOBILIER
à GODERVILLE, 358, rue de la Vieille ferme (terrière la gendarmerie)

Palierement comptant. Enlèvement immédiat.
Nombreuses photos sur www.interenchères.com

Exposition une demi-heure avant la vente.
SCP REYOL et ALIX
SV ENCHÈRES Océane
Agrement 2002.327

Mobilières**Étude de Maitre Christian DENESLE**

Commissaire-priseur judiciaire
20, rue Croix-de-Fer, 76000 ROUEN
Tél. 02.35.71.71.41 - Fax 02.35.71.02.03
Courriel : denelechristian@yahoo.fr

Suite à la liquidation judiciaire
des SAS S.A.S.E. INDUSTRIES
Route de Barbery, les Pauls, 76480 SAINT-PAUL
MERCREDI 20 MAI 2014 à 14 heures 30

Une récente (2011) fabrication d'emballements métalliques (boîtes à poisson) et plastiques (boîtes à fruits) et CAN (canettes) avec un système de recouvre plissé et rotatif que FRELAG : ligne de fabrication des corps DRAC 5 ; fourneau à souder les cabosses LIZARD 5 ; testeur scs-5 vde PRE L612 GLX ; emporteur automatisé CASTOR 5 ; emballages, convoyeurs, etc.

Une compétition de fabrication métallique class. 305 RIAN CAPELIA composée : soufflette automatique KPL (année 2010) ; machine de mise en forme KPL X600 (année 2010) ; machine à poser les arêtes KPL 100 (année 2010) ; machine à déformer les canettes KPL Lami (année 2000) ; machine à réchauffer KPL SEPAC (année 2000) ; fourneau de séchage ; soufflette GEPACK (année 2009) ; testeur d'ancrage GEPACK (2000).

Ligne de production d'assemblage COMPAS. Cisaille automatique KPL JUAN CAPELLA, année 2011 modèle CAD.

Ligne automatique de fabrication de couvercles avec presse CORBA (2011), 100 tonnes. Machine à emballez GETRA.

Machine à rétracter les films d'emballage OFFICINA ME-CANUSA SESTSE.

6,5 t de cuivre par tonne encastré sécurisé jusqu'au jour de la vente).

Matériel divers, etc.

Exposition privée sur rendez-vous. Exposition publique mardi 13 mai, de 14 heures à 17 h 30 ; et mercredi 14 mai, de 10 heures à 12 h 30.

Frais 14,40 % TTC.

Liste détaillée et photos visibles sur le site www.denele-judiciaire.com

Étude de Maitre Christian DENESLE

Commissaire-priseur judiciaire
20, rue Croix-de-Fer, 76000 ROUEN
Tél. 02.35.71.71.41 - Fax 02.35.71.02.03
Courriel : denelechristian@yahoo.fr

MERREDIT 7 MAI 2014
12 A 13 HEURES - LI POISSONNERIE PIMENT, 28, rue de Zurich (localisation MACÉ, 76600 LE HAVRE)
11 cuisières d'exposition démontées (possibilité de vente à l'unité)

Visite de 10 h à 11 h. Frais 14,40 % TTC.

29 A 15 HEURES - LI POISSONNERIE PIMENT, 251, rue de la République, 76600 SAINT-ÉTIENNE-DU-ROUVRAY

Compresseur - congélateurs - machine à glaces - moteur et vaporisateur - balances électroniques - caisse enregistreuse - four - etc.

Visite 1/2 heure avant la vente. Frais 14,40 % TTC.

**Particuliers,
votre petite annonce
5 lignes + photo
pour 1 semaine**

GRATUITE

**dans le Courrier Cauchois
et sur
annonces.lecourriercauchois.fr**

**Le Courrier
Cauchois**

Pour tous vos marchés de travaux, fournitures et services

**Acheteurs publics,
gagnez du temps
et de l'argent**

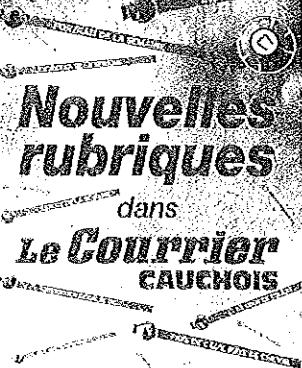
**Avec le portail internet
de la presse hebdomadaire régionale:**

**> envoyez vos annonces par internet
pour publication dans notre journal**

**> bénéficiez gratuitement d'une publicité élargie
sur le portail de référence de tous les professionnels**

**> dématérialisez l'ensemble de la procédure d'achat
public: mise en ligne des DCE, réception sécurisée
des offres, déchiffrement et ouverture des plis
informatisés, notification des avis d'attribution.**

Pour en savoir plus : 02.35.56.29.64

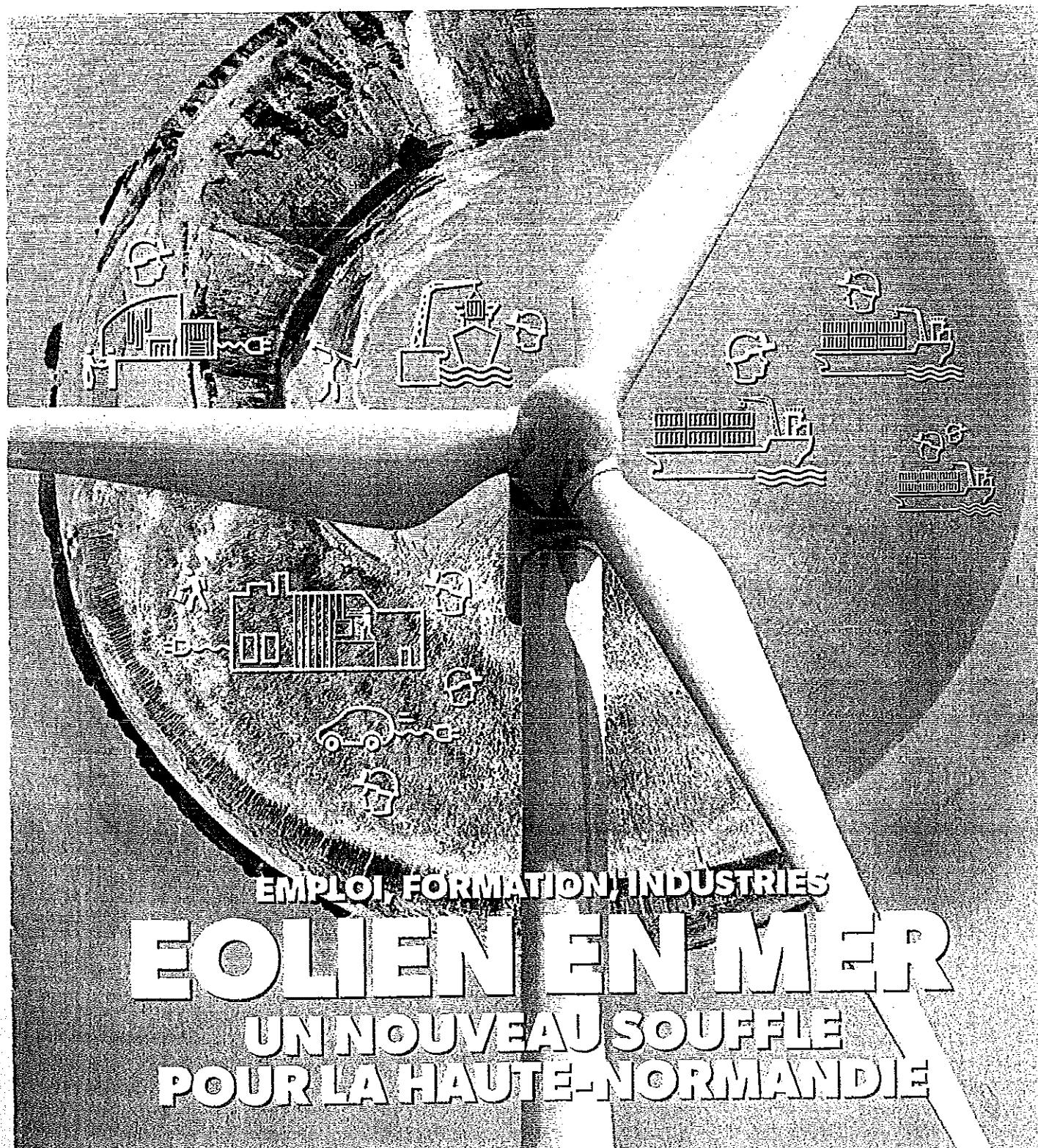


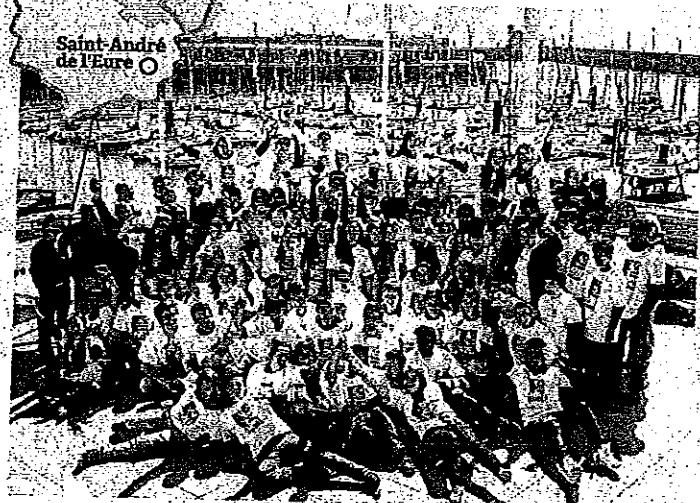
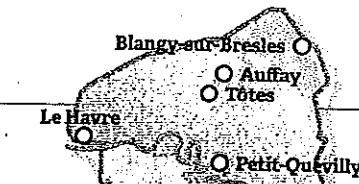
MAGAZINE
D'INFORMATION
DE LA RÉGION
HAUTE-NORMANDIE

MA RÉGION

www.hautenormandie.fr

N°130 JUIN 2014





Tôtes Une nouvelle salle omnisport

L'inauguration de l'espace sportif tôtais a eu lieu le 24 mai. Cofinancé à hauteur de 600 000 € par la Région dans le cadre du contrat de pays dieppois-terroir de Caux, ce nouvel espace omnisport comporte plusieurs salles de sport, dont un dojo, ainsi qu'une salle de réunion, un bureau, des vestiaires, des espaces de stockage de matériel. Un bâtiment indépendant abritant des vestiaires pour les usagers du terrain de foot a aussi été construit. ▶

Auffay La gare, rénovée et plus accessible

Après une réunion publique d'information début mai, les travaux de modernisation de la gare d'Auffay ont démarré. Principal objectif : rendre la gare plus agréable pour les usagers et accessible aux personnes à mobilité réduite. Mené conjointement par la Région, la SNCF et Réseau ferré de France, le chantier comprend 2 phases distinctes. La 1^{ère}, pilotée par Réseau ferré de France, concerne les installations ferroviaires. Au programme : le rehaussement et l'éclairage des quais, la pose d'un nouveau revêtement en enrobé et de bandes d'éveil à la vigilance, la création d'une rampe d'accès et de garde-corps... La 2^e phase, financée à 72% par la Région, devrait débuter en septembre pour s'achever en mars 2015. Portant principalement sur le bâtiment voyageurs, elle comprend la mise en place d'un guichet de vente adapté aux personnes à mobilité réduite et de portes automatiques, le remplacement du mobilier d'attente, l'installation de nouveaux panneaux d'affichage, la rénovation et la mise en accessibilité des sanitaires et le ravalement des façades. Elle inclut aussi la construction d'un abri vélos sécurisé. ▶

Le Havre Les lycéens sur le pont

C'est sur le port du Havre, sous un grand soleil mais aussi un vent très soutenu, que s'est terminé dimanche 11 mai le Championnat interrégional de voile des lycées, organisé par la Ligue de voile de Haute-Normandie et financé par la Région. Une quinzaine d'équipages constitués de cinq lycéens et d'un accompagnateur, participaient à cette 7^e édition.

Arrivé en tête du classement, l'équipage du lycée Jules Siegfried mené par Quentin Patat : "Nous avons gagné ce championnat et nous sommes très fiers. Les conditions ont été musclées mais on s'en sort bien grâce à un équipage soudé. Vivement l'année prochaine et la remise en jeu de notre titre !" ▶

Un plaisir partagé par Francis Le Goff, directeur de la Ligue de voile : "Très belle édition du championnat des lycées. On a senti une vraie cohésion entre les élèves qui ont été plus que des spectateurs mais de vrais acteurs de ce trophée en participant activement au bon déroulement technique du championnat. A noter la super initiative du lycée Pierre de Coubertin de Bolbec qui a fait réaliser par ses classes techniques, un trophée pour chacun des équipages." ▶

Haute-Normandie Enquête publique en cours

Jusqu'au 23 juin se déroule l'enquête publique sur le Schéma régional de cohérence écologique (SRCE), nouveau document de planification qui permettra de mieux prendre en compte les continuités écologiques et la biodiversité dans les décisions d'aménagement du territoire. L'enquête publique a pour objectif de recueillir les avis, observations et éventuelles contre-propositions du public. A cet effet, un dossier d'information et un registre sont mis à la disposition des citoyens dans les mairies de Bernay, Blangy-sur-Bresle, Dieppe, Évreux, Fécamp, Forges-les-Eaux, Gournaï-en-Bray, Le Havre, Les Andelys, Neufchâtel-en-Bray, Pont-Audemer, Rouen, Verneuil-sur-Avre, Yvetot. A l'issue de l'enquête publique, le conseil régional examinera le projet de schéma. Son approbation, pour 6 ans, devrait intervenir à l'automne prochain par décision conjointe du préfet et du président de Région. Pour en savoir plus : www.hautenormandie.developpement-durable.gouv.fr/enquete-publique-sur-le-schema-a1491.html